

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 92 (1995)
Heft: 3

Rubrik: Rapports

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapports

Rapport 1994 de l'assurance vols et déprédati

Sept cas signalés et réglés en 1994, pour la somme totale de Fr. 3158.-.
Un cas en suspens.

Quatre cas ne concernent pas notre assurance (bétail, gibier, intempéries).
Trois cas où les victimes n'ont pas donné suite à mes envois de formulaires à remplir, ni à mon rappel.

Fédérations : JB 200.-, VS 926.-, VD 2032.-.

Nos différents appels auraient-ils porté leurs fruits, les amateurs de ruches et matériels à bon compte sont-ils fournis ? Varroa fait-il moins de dégâts ? Toujours est-il que je remarque une nette diminution non pas des cas, mais des montants par rapport aux années passées. Mais bien sûr, pas question de relâcher votre vigilance ni d'abandonner le marquage de vos ruches.

Un mot encore pour ceux qui annoncent un ou plusieurs cas : ayez l'abilité de renseigner le responsable si d'une façon ou d'une autre vous avez réglé la situation.

Bonne saison avec vos abeilles et gare aux bougres...

J.-P. Cochard

Contrôle du miel – Rapport d'activité 1994

Les années se suivent et devraient se ressembler; cependant, l'activité de nos abeilles étant tributaire des conditions climatiques, la ressemblance se limite à l'organisation en ce qui concerne les contrôles du miel. Les chiffres ci-dessous le confirment.

De l'activité 1994, je relèverai notamment :

- établissement et expédition des directives 1994 aux 50 contrôleurs de section et SAR;
- traitement de 26 commandes de matériel pour les contrôleurs de section;
- recherche solution et surimpression (année et numéro) labels;
- préparation d'un projet de directives basées sur le nouveau règlement FSSA;
- mise à jour des listes des contrôleurs pour l'«Agenda apicole 1995»;
- établissement des récapitulations annuelles et rapport d'activité.

La récolte 1994 fut très irrégulière; cependant, sur la moyenne des contrôles, quelque peu supérieure – 9,5 kg (+ 3,2%) – à 1993, si l'on s'en tient aux chiffres globaux. Les contrôleurs de section ont soumis aux contrôleurs SAR 496 (–24%) contrôles, correspondant à l'analyse de 498 (–25%) échantillons représentant 119 (–20%) tonnes de miel provenant de 12 440 (–22%) ruches (ruches 2^e récolte comprises). Ces quantités ont provoqué la commande de 26 923 (–12%) labels.



Les résultats des analyses au réfractomètre manuel se répartissent comme suit, en ce qui concerne la teneur en eau :

- inférieure à 15,9% : 197, soit 39,6% (27,5%)
- de 16 à 17,9% : 245, soit 49,2% (67%)
- de 18 à 18,5% : 50, soit 10% (4%)
- supérieure à 18,5% : 6, soit 1,2% (1,5%) = refusés

Entre parenthèses : valeurs de l'année précédente.

Nous devons malheureusement encore enregistrer des échantillons qui accusent des teneurs supérieures à 18,5%, bien qu'en nombre inférieur. Pour 1995, il nous serait bien agréable de pouvoir constater que la tranche supérieure à 18,5% ne soit plus utilisée. **Amis apiculteurs laissez à vos abeilles le temps de faire le travail qu'elles savent si bien faire.**

La transition annoncée pour 1994 n'a pu entrer en vigueur. En effet, les directives SAR basées sur le nouveau règlement FSSA du contrôle du miel ne sont encore qu'à l'état de projet. Cependant un cours de formation pour contrôleurs du miel est programmé pour les 28 janvier et 11 février 1995.

Je tiens également à souligner l'excellence de la collaboration tant des contrôleurs de section que des contrôleurs SAR. A toutes et à tous, un chaleureux merci.

Nous devons malheureusement prendre acte des démissions de M^{mes} Suzanne Aebi et Christiane Limat, nos dévouées contrôleuses SAR. Je tiens ici à leur exprimer mes remerciements pour leur engagement dans la tâche qu'elles ont accomplie à la satisfaction de chacun. Les présidents de fédération ont été sollicités pour nous proposer des remplaçant(e)s.

Que 1995, année d'Apimondia et de l'abeille, réponde à votre attente.

Contrôle du miel SAR : Maxime Schaller

Récapitulation des contrôles 1994

Section	Contrôles	kg	Ruches*	Montant	Labels	Propag.
Fédération vaudoise						
1 Les Alpes	1	500	27	10.—	2.—	15.—
2 Avenches	3	245	24	30.—	27.70	7.35
3 Basse-Broye/Payerne	12	1 610	248	120.—	12.—	48.30
4 Bière	3	270	35	30.—	1.60	8.10
5 Chamossaire						
6 Cossonay	67	28 340	1 993	670.—	26.60	850.50
7 Côte vaudoise	5	610	108	50.—	26.20	18.30
8 Grandson	17	2 435	381	170.—	37.80	73.05
9 Gros-de-Vaud	3	510	65	30.—	7.40	15.30
10 Haute-Broye	3	420	50	30.—	23.—	12.60
11 Jorat	3	170	40	30.—	14.50	5.10
12 Lausanne	22	5 263	334	220.—	76.60	157.90
13 Lucens						
14 Menthue	6	1 395	170	60.—	3.80	41.85
15 Morges	5	655	86	50.—	17.40	19.65
16 Moudon	6	1 245	144	60.—	40.40	37.35
17 Nyon	49	11 640	1 644	490.—	278.70	349.20
18 Orbe	12	3 870	678	120.—	5.—	116.10
19 Pays-d'Enhaut						
20 Vallée de Joux						
Total	222	60 853	6 187	2 220.—	602.10	1 825.90



Section	Contrôles	kg	Ruches*	Montant	Labels	Propag.
Fédération neuchâteloise						
21 La Béroche						
22 Côte neuchâteloise						
23 La Chaux-de-Fonds	6	375	85	60.—	27.50	11.25
24 Montagnes neuchâteloises	5	1 050	189	50.—	35.80	31.50
25 Val-de-Ruz						
26 Val-de-Travers						
Total	11	1 425	274	110.—	63.30	42.75
Fédération genevoise						
27 Genève	93	27 210	2 287	930.—	967.10	816.30
Total	93	27 210	2 287	930.—	967.10	816.30
Fédération valaisanne						
28 Sierre	2	171	9	20.—	17.10	5.10
29 Sion	1	150	33	10.—	18.—	4.50
30 Hérens						
31 Conthey	2	218	21	20.—		6.50
32 Martigny	9	2 015	270	90.—	146.—	60.45
33 Entremont	17	4 510	310	170.—		135.30
34 St-Maurice	1	30	6	10.—		-.90
35 Monthey	7	2 020	150	70.—		60.60
Total	39	9 114	799	390.—	181.10	273.35
Fédération fribourgeoise						
36 Abeille fribourgeoise	15	2 625	339	150.—	197.40	78.75
37 Marly	7	970	105	70.—	69.80	29.10
38 Broyarde	21	2 860	399	210.—	119.10	85.80
39 Lac français	11	1 577	198	110.—	141.50	47.35
40 La Glâne	20	4 285	513	200.—	83.30	128.55
41 La Gruyère	16	1 250	210	160.—	97.50	37.50
42 La Veveyse	9	1 525	185	90.—	125.40	46.15
Total	99	15 092	2 004	990.—	834.—	453.20
Fédération jurassienne						
43 Ajoie/Clos-du-Doubs	32	5 545	889	320.—	44.70	166.15
44 Franches-Montagnes						
45 Jura-Nord						
Total	32	5 545	889	320.—	44.70	166.15
Fédération du Jura bernois						
46 Erguel-Prévoté						
47 Pied du Chasseral						
Total général	496	119 239	12 440	4 960.—	2 692.30	3 577.65
					26 923 labels	

* Le nombre de ruches comprend les ruches de l'éventuelle 2^e récolte





Api... bzzz, une exposition qui a besoin de vous

Dans le cadre du Congrès Apimondia qui se tiendra, on ne le répète pas assez souvent, à Lausanne du 15 au 19 août de cette année, nous sommes en train de préparer une exposition sur l'apiculture en Suisse et les abeilles, dont le titre est *Api... bzzz!*

Cette exposition qui sera en 4 langues (français, allemand, italien et anglais) n'est pas uniquement destinée à être présentée au congrès. Elle deviendra itinérante et destinée à tous les musées d'histoire naturelle de Suisse, centres commerciaux et, bien évidemment, toutes les sections et groupements d'apiculteurs suisses.

Elle permettra au grand public de comprendre l'importance des abeilles et de réaliser les travaux des apiculteurs.

Nous sommes donc à la recherche de documents photographiques (dias, négatifs, photos de ruchers, ruches, apiculteurs au travail, gros plans d'abeilles, etc.). **Si vous possédez de tels documents, nous serions heureux d'en disposer pour la réalisation des panneaux de cette exposition.** Veuillez les faire parvenir au plus vite avec votre nom et adresse à Daniel Cherix, Musée cantonal de zoologie, CP 448, 1000 Lausanne 17.

D'avance, nous vous remercions de votre aide.

APIEXPO 1995

Invitation pressante

A vous tous, collègues apiculteurs, qui savez tenir un « outil ». Le comité compte sur votre participation pour monter les stands les 12 et 13 août 1995.

L'idéal serait de constituer des équipes de 3 personnes. Il attend votre inscription le plus tôt possible au moyen du formulaire paru dans la revue de février; à renvoyer à l'adresse indiquée (R. Jaccard). D'avance un grand merci.

Le comité

L'apiculteur rencontre l'apiculteur

Au nom de cette invitation, des apiculteurs du monde entier viendront chez nous. La grande famille apicole se retrouvera à Lausanne pour traiter des sujets concernant l'apiculture dans le monde.

Nous nous retrouverons aussi pour fêter l'abeille, pour cultiver l'amitié, créer des contacts, tisser des liens.

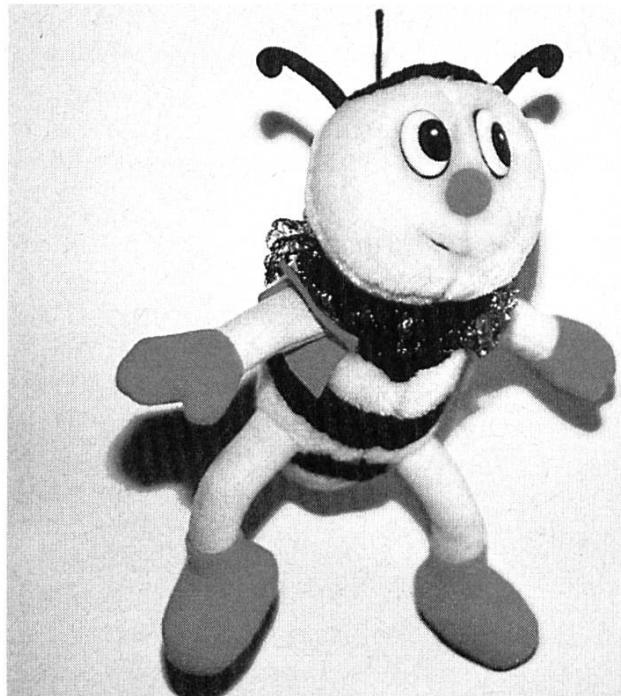
Ne pourrait-on pas dire « L'apiculteur reçoit l'apiculteur » et inviter nos hôtes dans nos maisons, dans nos familles, les loger le temps de la fête ?

Ce serait certainement une manière chaleureuse de traduire l'accueil légendaire de notre population dans les faits.

Nous nous adressons à vous, familles d'apiculteurs. Annoncez-vous si vous êtes disposés à recevoir un ou plusieurs congressistes chez vous le temps du congrès.

Nous attendons vos inscriptions chez M. R. Jaccard.

La Rédaction



Exclusivité Apimondia 95 Lausanne

**Je suis la mascotte
d'Apimondia 95
à Lausanne.
Comment me
trouvez-vous ?**

Un concours est ouvert
parmi vous, amis des
abeilles, afin de me
trouver un nom.
Votre réponse est
attendue par
M. Marc Léchaire,
Bd de Grancy 14,
1006 Lausanne,
pour le 15 mars.

Comex

Durant la période du congrès (14 au 20 août) des postes sont encore à repourvoir :

**Contrôle des entrées – Information
Vendeurs(ses) au kiosque – Surveillance, etc.**

Nous attendons vos inscriptions auprès de R. Jaccard, Sur-les-Carrières 247, 1450 Le Château-Sté-Croix.



A VENDRE

14 ruches DB

pour intérieur, dont 9 habitées.

**Louis Bieri, Les Bulles 4,
2300 La Chaux-de-Fonds
tél. (039) 28 74 69**

A VENDRE

2 ruches habitées

Matériel d'apiculture, extracteur
6 cadres.

**Henri Siegenthaler
Bienne/Portalban
tél. (032) 25 76 70
ou (037) 77 25 85**

Nucléis

race carniolienne, 3-6 cadres
couvain.

Quelques ruches vides DB
(tiroir varroa).

**André Seiler, route de l'Allex 7
1880 Bex, tél. (025) 63 26 68**

A VENDRE

rucher

14 ruches DB, 8 ruches à 6 cadres,
avec reines renouvelées.
Matériel d'extraction, d'élevage et
divers, pavillon.

**R. Yersin, 1806 Saint-Légier
tél. (021) 943 34 60**

A VENDRE

à partir du 10 avril

essaims

sur 4, 5, 6 cadres DB, avec
reines marquées 94.

**G. Carron
ch. Vandelle 6, 1290 Versoix
tél. (022) 755 53 33**

A VENDRE

15 ruches Dadant-Blatt

complètes, habitées.

**Kurt Perren, rue des
Pommerets, 1908 Riddes/VS
tél. (027) 86 17 73, le soir**

A VENDRE, pour la fin avril

beaux nucléis

sur 4-6 cadres avec reines de sélection des souches B20x4, 01xP et
P71, fécondation en station. Réservez dès maintenant chez

**Robert de Vries, 1886 Les Posses-sur-Bex,
tél. (025) 69 13 85, le soir**

